



Sensibilisation aux Risques Psychosociaux

Durée : 3.50 heures (0.5 jour)	Nb de participants : De 4 à 12
Lieu de formation : <ul style="list-style-type: none">- SOLARIS DEVELOPPEMENT : 6 rue Paul ELUARD 26800 PORTES LES VALENCE- Ou dans vos locaux	Dates de sessions : voir notre catalogue en ligne https://solaris.catalogueformpro.com
Tarif : <ul style="list-style-type: none">- Inter : 190.00 euros / participant- Intra : 650.00 euros / session (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	

Délai d'accès :

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles.

Profils des apprenants

- Toute personne souhaitant bénéficier d'une sensibilisation aux Risques Psychosociaux
- Salariés d'entreprise

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Définir l'approche globale de la santé au travail
- Reconnaître ce que sont les Risques Psychosociaux
- Décrire les facteurs des Risques Psychosociaux
- Identifier les conséquences des Risques Psychosociaux

Contenu de la formation

- Définir l'approche globale de la santé au travail
 - Définir les notions de la santé et de la santé au travail
 - Différencier la sécurité et la santé au travail
 - Situer l'article L4121-1 du code du travail
- Reconnaître ce que sont les Risques Psychosociaux
 - Expliquer les notions de stress et d'épuisement professionnel
 - Expliquer la notion de violence au travail
- Décrire les facteurs de Risques Psychosociaux
 - Nommer les six dimensions de risque de Gollac
- Identifier les conséquences des Risques Psychosociaux
 - Décrire les atteintes à la santé physique et mentale
 - Observer la dégradation du collectif
 - Observer la dégradation des résultats du travail

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Une formatrice, Johanna LERAY, consultante en prévention des Risques Psychosociaux et psychologue clinicienne pour vous accompagner dans votre formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Alternance entre théorie et pratique à l'aide de cas concrets
- Utilisation de brise-glace pour dynamiser la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Résultats attendus de la formation :

Suivi et participation active à la formation

Modalités d'obtention :

Délivrance d'une attestation de formation

Nos engagements "qualité"

Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.

6 rue Paul Eluard
26800 Portes-lès-Valence

www.solaris-developpement.fr

04 75 60 03 48

OF/CFA SOLARIS DEVELOPPEMENT | SARL au capital de 8000 € | SIRET : 48082447300031 | Numéro de déclaration d'activité : 82260143226
(auprès du préfet de région de : Auvergne Rhône-Alpes) | N° UAI : 0261570R | N° Autorisation d'exercice CNAPS : FOR-026-2027-12-01-20220597306 | Agrément n° 26-002
de la Préfecture de la Drôme pour les formations SSIAP (Agrément n° 26 07 12 21 02 de la CPNEFP pour le TFRAPS)